

# CHRONIQUE

---

## SOUTENANCES DE THÈSES DOCTORAT D'ÉTAT

(M. Charles CARRIÈRE - décembre 1970)

La thèse tant attendue de M. Charles Carrière, maître de conférences d'histoire moderne à l'Université de Provence, a été soutenue à la Sorbonne en décembre 1970, dans une ambiance d'amicale contestation. Le jury était composé de MM. Goubert (président), Vilar (rapporteur), Labrousse et Crouzet.

Dans son exposé introductif, M. Carrière attirait l'attention sur le fait que le titre de son ouvrage renfermait le véritable objet de son travail. « Négociants marseillais au XVIII<sup>e</sup> siècle », cela voulait dire qu'il entendait étudier des « praticiens » à une époque donnée et dans un lieu donné, des hommes au travail. Il commencerait donc par examiner le siècle, Marseille, et le monde des négociants. Puis, logiquement, on passerait à l'étude des conditions dans lesquelles ceux-ci travaillaient, de leurs moyens et de leurs techniques. Quant aux formes et à l'étendue des activités des négociants marseillais, au bilan de leurs entreprises et au destin des hommes, ce serait l'objet d'une autre partie qui ne serait pas comprise dans la soutenance. Le travail de M. Carrière était donc une contribution à l'histoire du commerce, à l'étude des croissances d'économies d'Ancien Régime, à celle des problèmes de stratigraphie sociale, à l'histoire des mentalités ; l'effort portant sur les problèmes de périodisation, l'analyse économique dégagée de l'étude des conditions juridiques, et la définition de l'originalité des crises du secteur commercial.

La discussion portait sur le caractère particulier de Marseille, dont M. Vilar se demandait si elle était un corps étranger dans le royaume et dans la Provence, et sur le rôle de la guerre de Succession d'Espagne dans l'intégration du grand port méditerranéen au mouvement d'expansion du commerce mondial, M. Labrousse regrettant que la période antérieure n'ait pas été explorée. On parlait encore de la stabilité des prix à Marseille pendant la période 1701-1713, des négociants (sur ce point, M. Vilar aurait souhaité une définition, des statistiques et une étude démographique), du brigandage et du développement de la traite des Noirs après 1783.

Le jury s'intéressait particulièrement à la définition de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : période ou moment précis ? Pour sa part, M. Carrière s'arrêtait à l'année 1793, rejoint en cela par M. Crouzet, qui croyait pouvoir discerner une certaine récession antérieure dans les statistiques marseillaises. C'était justement à celles-ci que s'attachait M. Labrousse qui trouvait les courbes calculées par M. Carrière concordantes avec les courbes françaises et même internationales. Il remarquait d'autre part le décalage entre les crises de subsistances du port et celles de l'intérieur.

Pour sa part, M. Crouzet traitait surtout deux points : l'influence de la guerre sur le mouvement commercial, et l'accumulation du capital commercial dans ses causes et dans ses liens avec le développement industriel.

A l'issue de la soutenance, le jury unanime décernait à M. Carrière le grade de docteur ès lettres avec mention très honorable à l'unanimité et félicitations.

F.-X. EMMANUELLI.

### DOCTORATS DE 3<sup>e</sup> CYCLE A AIX

(M. Benoît BEAUCAGE - 17 juin 1971)

Le 17 juin 1971, M. Benoît Beaucage soutenait à Aix une thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle devant un jury composé de M. Paul-Albert Février, président, et de MM. Georges Duby, Edouard Baratier et Noël Coulet.

Sous le titre « Démographie, structures foncières et mouvement des rentes aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles : la commanderie de Saint-Pierre de Camppublic », ce chercheur canadien étudie en profondeur les conséquences de la grande crise du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle sur une exploitation seigneuriale de la basse vallée du Rhône. Camppublic, au terroir de Beaucaire, dépendait de l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. La thèse sous sa forme polycopiée comprend environ 250 pages, dont cinquante de pièces justificatives avec divers tableaux et graphiques.

Tous les correcteurs ont souligné avec évidence l'importance des dépouillements et le sérieux du travail : six terriers, trois lièvres, trois protocoles notariés consacrés aux contrats de la maison de Camppublic ont été examinés en détail pour une période allant de 1330 à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Cette documentation déjà abondante avec la peste noire et, malgré quelques lacunes, assez régulière durant les deux siècles envisagés, permet d'étudier avec précision l'évolution en valeur de la rente seigneuriale et de mesurer les répercussions de la crise économique sur la gestion du domaine. La conjoncture sur la rive droite du Rhône présente avec la situation provençale quelques légères différences : les vingt dernières années du XIV<sup>e</sup> siècle voient s'amorcer une timide reprise annihilée par des troubles politiques qui atteignent leur point culminant à Camppublic vers 1440 avec la destruction des bâtiments par une bande de routiers. Le manque d'hommes après la peste noire amène de nombreux abandons de terres et une grande extension des friches, en dépit des efforts menés par les commandeurs (abattement de 40 % en moyenne du taux des rentes, non-paiement des redevances dans les premières

années d'une emphytéose). Une légère reprise démographique, vers 1380-1390, incite les Hospitaliers à faire valoir directement leurs biens, ce qui entraîne alors une multiplication des contrats de facherie. Vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, le commandeur Privat Moret reprend en main la gestion du domaine après les crises. Le taux moyen des rentes qui n'avait cessé de décroître jusque vers 1450 se stabilise, mais à un niveau inférieur à celui de 1340. De nouvelles vignes sont plantées qui rapportent deux fois plus que les terres labourées à la fin du XV<sup>e</sup> mais ne couvrent pas la même superficie qu'avant la peste noire.

Les variations du nombre des tenanciers permettent de tracer une courbe qui semble assez représentative de l'évolution démographique (248 en 1334, 94 vers 1370, 69 vers 1380, 91 vers 1398, 145 vers 1440). Une étude démographique complète aurait demandé le dépouillement des compoix de Beaucaire et une attentive comparaison entre les propriétaires de cette ville et les tenanciers de Campublic. Il faut souhaiter que soit entreprise bientôt une histoire de Beaucaire au Moyen Age, ce qui dépasse l'objet de cette thèse de 3<sup>e</sup> cycle mais sur bien des points permettrait de répondre avec plus de précision à certaines questions qui ont été seulement abordées dans le présent travail.

Il serait trop long de rentrer dans le détail de tous les problèmes soulevés à l'occasion de cette soutenance de thèse. M. Coulet, notamment, pose de nombreuses questions et propose quelques rectifications à propos des cultures et du travail agricole; M. Février souligne l'importance du relevé des terres de 1412, texte en provençal édité en P.J. mais que l'auteur n'a peut-être pas suffisamment commenté; MM. Duby et Baratier auraient souhaité des représentations graphiques plus nombreuses et davantage de comparaisons avec des travaux analogues sur des structures foncières de la même époque.

Ces quelques critiques ne doivent pas masquer l'intérêt des conclusions de M. Beaucaire et le jury a été unanime à louer la qualité de son travail et à souhaiter la publication de cette étude après quelques modifications et un collationnement plus précis des pièces justificatives.

E. BARATIER.

(M. Jacques LEMAY - 5 juillet 1971)

Le lundi 5 juillet 1971, à la Faculté des lettres d'Aix, un jeune chercheur québécois, M. Jacques Lemay, a soutenu une thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle<sup>1</sup> sur le sujet suivant : « Révoltes parlementaires et crises provençales à la fin du règne de Louis XV. » Le jury était composé de MM. les Professeurs Bourde, Miège et Agulhon, tous trois de l'Université de Provence.

---

(1) Exemplaires ronéotypés, dépôt à la Bibliothèque Universitaire d'Aix-Lettres.

Reprenant des questions déjà abordées par des historiens de la Provence ou du Parlement d'Aix, M. Lemay se situe d'emblée par rapport à eux dans une perspective nouvelle, en définissant l'objet de sa recherche : dégager les relations entre les mouvements parlementaires et la situation socio-économique des magistrats. Il a retenu pour cela la période 1749-1766. Marquée par la réaction contre les édits bursaux, l'affaire des refus de sacrements, et l'affaire des Jésuites, elle se prête en effet favorablement à l'analyse projetée. L'historien expose les problèmes et les difficultés rencontrés dans l'étude des fortunes, essentiellement terriennes. Puis, il montre comment les fluctuations de la situation économique, vues notamment à travers le négoce marseillais, fournissent un cadre chronologique aux mouvements de protestation du Parlement, dans leur alternance avec des moments plus calmes. Au total, le groupe parlementaire, économiquement archaïque, profondément aixois, fermé, confronté avec des milieux les plus expansifs, ne parvient pas à surmonter la crise qui l'affecte.

Une longue discussion suit l'exposé de M. Lemay, portant sur des points très divers : le rôle du premier président-intendant, la culture parlementaire, la place des problèmes provençaux dans le contexte français. La question est posée de savoir si l'explication économique permet d'élucider toutes les motivations des parlementaires, et rend compte des oppositions de partis. Le jury souligne à cet égard l'intérêt d'un ouvrage qui tente de donner aux faits historiques une explication globale.

Au terme de cet échange de vues, M. Lemay a été reçu docteur de 3<sup>e</sup> cycle avec la mention « Très bien ».

Monique CUBELLS.

### ACTES DU COLLOQUE : « Le XVII<sup>e</sup> siècle et l'Éducation »

Rien n'est plus révélateur de l'idée que l'on se fait de l'homme à une époque donnée que la manière dont on conçoit sa formation. C'est pourquoi la *Société d'Etude du XVII<sup>e</sup> siècle* a retenu pour thème du premier colloque patronné par elle un sujet capital : « Le XVII<sup>e</sup> siècle et l'Éducation. » Pendant deux jours, littéraires, historiens, philosophes, comparatistes venus des universités, des archives et des bibliothèques de la région (Nice, Grenoble, Chambéry, Montpellier, Perpignan, Toulouse, Pau, Lyon), mais aussi de plus loin (Dijon, Clermont-Ferrand, Orléans, Rennes, Reims, Tours, Caen) et même de la capitale ont échangé leurs idées sur ce problème en présentant des communications et en participant aux débats qui les ont suivies.

Les Actes du colloque vont être publiés intégralement dans un numéro de la revue *Marseille* consacré exclusivement au colloque. Imprimé sur papier glacé, dans une très belle présentation, ce numéro de 200 pages offrira plus de cinquante illustrations, reproductions de documents inédits concernant l'éducation au XVII<sup>e</sup> siècle d'après les archives et bibliothèques de Marseille et de la région.

Le caractère inédit des travaux recueillis dans les Actes du colloque de Marseille en rend l'acquisition indispensable à tous les spécialistes et à toutes les bibliothèques. La qualité de la présentation et la maîtrise

avec laquelle sont exposées les recherches les plus érudites en rendent la lecture agréable au « grand public » qui découvrira avec bonheur que beaucoup de nos problèmes peuvent être repensés à l'occasion d'expériences passées, seul moyen de dépassionner les débats sans les rendre moins passionnants.

Souscription à adresser à M. Roger Duchêne, parc Barry, D 1, rue Madon, Marseille (5<sup>e</sup>), avec un chèque de 20 F; l'établir à l'ordre de M. le Trésorier principal de la ville de Marseille, C.C.P. 9001-10.

#### TABLE DES MATIERES DES ACTES DU COLLOQUE

- M. Georges MONGREDIEN, président de la Société : *Liminaire.*
- M. Roger DUCHENE : *Anniversaires.*
- M<sup>me</sup> M. LAGET : *Ecoles paroissiales et Révocation dans le diocèse de Montpellier.*
- M. J.-P. GUTTON : *Dévots et petites écoles : l'exemple du Lyonnais.*
- M. B. CHEDOZEAU : *Les « petites écoles » de Pierre Nicole.*
- M. M. BERNOS : *Images de l'éducation à travers un cahier de thème latin.*
- M. J.-G. GIGOT : *L'Université de Perpignan et la formation, au XVII<sup>e</sup> siècle, de la société roussillonnaise avant et après le traité des Pyrénées.*
- M. J. DEPRUN : *Cordemoi et la réforme de l'enseignement.*
- M. A. ROBINET : *Techniques de l'enseignement dans la pédagogie malebranchiste.*
- M. M. VOVELLE : *Maggiolo en Provence : peut-on mesurer l'alphabétisation au début du XVII<sup>e</sup> siècle ?*
- M. B. BONNIN : *L'Education dans les classes populaires rurales en Dauphiné au XVII<sup>e</sup> siècle.*
- M. M. TYVAERT : *Les Histoires élémentaires de la France au XVII<sup>e</sup> siècle.*
- M<sup>me</sup> CARBONELL-LAMOTHE : *Les Ateliers de sculpture en Roussillon dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.*
- M. J. EMELINA : *Le Médecin des pauvres et le Chirurgien des pauvres : un témoignage sur les aspects et l'esprit de l'éducation médicale populaire au temps de Louis XIV.*
- M<sup>me</sup> J. PLANTIE : *L'Education par la prédication vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, d'après l'Art de prêcher de l'abbé de Villiers.*
- M. J. MOLINO : *L'Education vue à travers L'Examen des esprits du docteur Huarte.*
- M. B. MAGNE : *Education des femmes et féminisme chez Poullain de la Barre (1647-1723).*

- M<sup>me</sup> S. GUELLOUZ : *Une Méthode d'éducation du goût : la manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit.*
- M. J. DUBU : *De Beauvais à Uzès : deux itinéraires pédagogiques au XVII<sup>e</sup> siècle : Sconin et Racine.*
- M. J.-P. COLLINET : *La Fontaine et les problèmes de l'éducation.*
- M. J. SERROY : *La Vie de collège au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, d'après le Francion de Sorel.*
- M<sup>me</sup> H. MOREAU : *Nature féminine et culture dans le théâtre de Molière.*
- M. A. LEBOIS : *Le Latin sans pleurs : Horace « rapproché » par Charles Beys (1652).*
- M. J. MESNARD : *Le XVII<sup>e</sup> siècle, époque de crise universitaire.*
- M. A. RAMIERE DE FORTANIER : *Sources régionales de l'histoire de l'enseignement au XVII<sup>e</sup> siècle.*
- M. R. DUCHENE, vice-président de la Société : *Le Colloque de Marseille.*

### COLLABORATEURS DE CE NUMÉRO

- BARATIER (Edouard), conservateur aux Archives des Bouches-du-Rhône, 30, rue Jean-de-Bernardy, Marseille (1<sup>er</sup>).
- BARRUOL (Jean), (84) Mazan.
- BROCHIER (Gérard), diplômé d'études supérieures d'histoire, bât. C, Les Sumacs - (04) Digne.
- COLOMB (Pierre), président de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes, Les Plantiers - (04) Sisteron.
- DUBLED (Henri), conservateur du Musée et de la Bibliothèque Inguimbertaine, boulevard A.-Durand - (84) Carpentras.
- FONT-REAULX (Jacques de), conservateur en chef honoraire des Archives de Vaucluse, La Juste - (84) Althen-les-Paluds.
- GANGNEUX (Gérard), professeur à l'Université de Grenoble, 41, Plaine-Fleurie - (38) Meylan.
- REPARAZ (G.-A. de), maître-assistant à l'Université de Provence, 4, rue des Félibres - (13) Aix.
- TAMISIER (Alexis), professeur de l'Enseignement secondaire - (84) Gargas.
- VIDAL (Christiane), maître-assistant à l'Université de Provence, 2, avenue Jules-Ferry - (13) Aix.